
FEDERATION POUR LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU
Association loi 1901

Siège Social : 28 rue Tronchet- 75009 PARIS

N° Siret : 43003154200037

APE : 7219Z

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31/12/2015
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015



JÉGARD

LÉO JÉGARD & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLÉANS

94120 FONTENAY SOUS BOIS

TÉL. : 01 48 73 69 91 – FAX. : 01 48 75 40 43

bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

FEDERATION POUR LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU
Association loi 1901

Siège Social : 28 rue Tronchet- 75009 PARIS
N° Siret : 43003154200037
APE : 7219Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la FÉDÉRATION POUR LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- Le bilan se totalise à 2.132.238,59€ et fait ressortir un excédent de 43.888,34€.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 2.164.202,32€ et en produits à 2.208.090,66€.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 20 mai 2016

Le Commissaire aux Comptes

Léo JEGARD & ASSOCIES



François JEGARD
Commissaire aux Comptes
Président du Conseil de Surveillance

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amort./Provisions	31/12/2015	31/12/2014
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				185,21
Frais de recherche et développement			95,35	
Concessions, brevets et droits similaires	240,00	144,65		
Fonds commercial				
Autres				
Immobilitisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immeuble				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres	5 411,07	3 762,08	1 648,99	902,40
Immobilitisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	10 416,66		10 416,66	10 352,56
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	16 067,73	3 906,73	12 161,00	11 440,17
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 737,57		3 737,57	8 016,85
Autres	102 718,22		102 718,22	13 306,70
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 680 034,01		1 680 034,01	1 833 192,66
Instruments de trésorerie	314 958,00		314 958,00	311 529,70
Disponibilités	18 629,79		18 629,79	17 494,40
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	2 120 077,59		2 120 077,59	2 186 606,42
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 136 145,32	3 906,73	2 132 238,59	2 198 046,59
ENGAGEMENTS RECUS				
Acceptés par les organes compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle			cf. annexe	
Dons en nature restant à faire				

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	100 000,00	100 000,00
Ecart de réévaluation	250 047,00	250 047,00
Réserves	44 366,98	-6 009,39
Report à nouveau	43 888,34	50 376,37
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financiers		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
FONDS ASSOCIATIFS	438 302,32	394 413,98
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEBIES		
- Par subventions fonctionnements		
- Sur autres ressources :		
- Recherche	105 686,13	60 583,91
- Autres	19 277,21	
FONDS DEBIES	124 963,34	60 583,91
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	3 523,49	3 502,13
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 451,09	60 690,72
Dettes fiscales et sociales	51 672,35	47 760,85
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 449 326,00	1 631 095,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 568 972,93	1 743 048,70
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 132 238,59	2 198 046,59
ENGAGEMENTS DONNES		

FRC - Fédération pour la Recherche sur le Cerveau

Exercice clos le 31 décembre 2015

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)		
Montant net du Chiffre d'affaires		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	43 875,00	
Cotisations	12 000,00	
Autres produits (hors cotisations)	2 144 276,78	
TOTAL (I)	2 156 276,78	2 276 135,33
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	1 825 571,66	1 974 592,22
Impôts, taxes et versements assimilés	4 594,19	5 106,80
Salaire et traitements	154 084,59	193 283,67
Charges sociales	68 649,05	59 673,14
Dotations aux amortissements, provisions et engagements		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 575,27	1 231,12
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	10 000,94	20 202,38
TOTAL (II)	2 064 475,70	2 254 089,33
1. RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I) - (2)	91 801,08	22 046,00
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	17 468,19	15 096,74
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	17 468,19	15 096,74
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	17 468,19	15 096,74
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV-V-VI)	109 269,27	37 142,74

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 345,69	8 358,80
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 345,69	8 358,80
TOTAL (VII)	2 000,00	7 970,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL (VIII)	2 000,00	7 970,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	2 345,69	388,80
Impôts sur les bénéfices (IX)	3 347,19	3 343,31
(+) Report ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)	30 000,00	65 465,35
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)	94 379,43	49 277,21
TOTAL DES PRODUITS	2 208 090,66	2 363 056,22
TOTAL DES CHARGES	2 164 202,32	2 314 679,85
EXCEDENT ou DEFICIT	43 888,34	50 376,37

Rubriques	31/12/2014	31/12/2014
EVALUATION DES PRESTATIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Prestations et dons en nature	41 980,00	400 888,00
Total	41 980,00	400 888,00
CHARGES		
Mise à disposition gratuite de biens et services	41 980,00	400 888,00
Total	41 980,00	400 888,00

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes présentés correspondent aux comptes de l'Association.

L'exercice clos le 31 décembre 2015, est caractérisé par les données suivantes :

➤ Total du Bilan	2 132 238,59 €
➤ Total du Compte de Résultat	2 208 090,66 €
➤ Résultat de l'exercice (excédent)	+ 43 888,34 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2015.

Les notes et tableaux dont un récapitulatif figure ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés en date du 21 Avril 2016 par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Il ressort du compte Emplois / Ressources présenté pour l'année 2015 un montant de collecte auprès du public de 1.868.190 € pour un montant d'emplois affecté aux ressources collectées auprès du public de 1.868.190 €.

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation correspondent au modèle du Plan Comptable Général intégrant les nouvelles dispositions de la réglementation comptable des associations.

Note n°1	Règles et méthodes comptables
Note n°2	Tableau des immobilisations
Note n°3	Tableau des amortissements
Note n°4	Provisions et réserves
Note n°5	Etat des créances et des dettes
Note n°6	Détail des charges à payer, des produits à recevoir et des charges constatées d'avance
Note n°7	Engagements hors bilan
Note n°8	Fonds dédiés
Note n°9	Autres informations
Note n°10	Compte Emplois / Ressources 2015
Note n°11	Détail compte Emplois / Ressources 2015

NOTE N°1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

1) Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2015 ont été élaborés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices comptables.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultat du règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations. Les règlements CRC n° 2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs, à leur amortissement et à leur dépréciation, n'ont pas reçu d'application particulière.

2) Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- | | |
|--|--------------|
| ➤ Logiciels | 1 an |
| ➤ Agencements, aménagements de constructions | 4 ans |
| ➤ Matériel de bureau |] 3 et 4 ans |
| ➤ Matériel informatique | |

Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette inscrite au bilan.

b) Legs

Les legs reçus sont inscrits dans le compte de résultat.

c) Fonds dédiés

Ce sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources, affectées par des tiers (donateurs, légataires, mécènes, etc.) à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

d) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

e) Valeurs Mobilières de Placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur coût d'achat. Il n'existait ainsi aucune plus ou moins-value latente nette sur placements au 31 décembre 2015.

La trésorerie est désormais placée sur ces Comptes à terme ou compte sur livret.

Les intérêts courus sont enregistrés en clôture.

3) Changement de méthode – Dérogation aux principes comptables

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Note n°2 Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Début d'exercice	Acquisitions Apports	Cessions Hors service	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels				
Autres immobilisations incorporelles	3 719,27	240,00	3 719,27	240,00
TOTAL I	3 719,27	240,00	3 719,27	240,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immeuble bureau				
Aménagements constructions				
Sous-total immeuble	0,00	0	0	0,00
Installation Aménagement divers	2 188,68		2 188,68	0,00
Matériel Bureau Informatique	35 143,30	1 992,00	31 724,23	5 411,07
Mobilier de bureau	0,00			0,00
TOTAL II	37 331,98	1 992,00	33 912,91	5 411,07
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations, créances rattachées				
Dépôts et cautionnements	10 352,56	64,10	0,00	10 416,66
TOTAL III	10 352,56	64,10	0,00	10 416,66
TOTAL GENERAL	51 403,81	2 296,10	37.632,18	16 067,73

Note n°3 Tableau des amortissements

AMORTISSEMENTS	Début exercice	Dotations	Diminutions	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels				
Autres immobilisations incorporelles	3 534,06	329,86	3 719,24	144,68
TOTAL I	3 534,06	329,86	3 719,24	144,68
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immeuble bureau				
Aménagements constructions				
Sous-total immeuble	0,00	0,00	0	0,00
Aménagement bureau	2 188,68	0,00	2 188,68	0,00
Matériel Bureau informatique	34 240,90	1 245,41	31 724,23	3 762,08
Mobilier de bureau	0,00			0,00
TOTAL II	36 429,58	1 245,41	33 912,91	3 762,08
TOTAL GENERAL	39 963,64	1 575,27	37 632,15	3 906,75

Note n°4 Provisions et réserves

	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
RESERVES Réserves	0,00	0,00		0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Litiges en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations				
Sur comptes clients				
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	0,00	0,00	0,00	0,00

Note n°5 Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Prêts			
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés avoir à recevoir	0,00	0,00	
Clients	3 737,57	3 737,57	
Autres créances formation et titres repas	43,00	43,00	
Autres créances – avoirs à recevoir	68,22	68,22	
Cotisations partenaires et membres	0,00	0,00	
Débiteurs divers – Dons Rotary à recevoir	102 607,00	102 607,00	
Charges constatées d'avance	18 629,79	18 629,79	
TOTAL GENERAL	125 085,58	125 085,58	0,00
Prêts accordés au cours de l'exercice			
Remboursements obtenus au cours de l'exercice			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an, 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Avances et acomptes reçus	3 523,49	3 523,49		
Fournisseurs et comptes rattachés	64 451,09	64 451,09		
Personnel et comptes rattachés	9 995,22	9 995,22		
Organismes sociaux	38 329,95	38 329,95		
Etat	3 347,18	3 347,18		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes :				
Subventions attribuées à verser	1 449 326,00	1 449 329,00		
Charges à payer *				
TOTAL GENERAL	1 568 972,93	1 568 972,93		
Emprunts souscrits au cours de l'exercice				
Emprunts remboursés au cours de l'exercice				

Note n°6 Détail des charges à payer, des produits à recevoir et des charges constatées d'avance

CHARGES A PAYER	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues	18 661,15
Dette provisionnée pour congés à payer	9 995,22
Organismes sociaux - charges sur congés payés	4 467,95
Autres charges à payer – organismes sociaux	5 445,57
Actions de Recherche	240 000,00
Subvention équipement Espoir en tête	952 826,00
Subventions pathologies fondateurs	256 500,00
TOTAL	1 487 895,89

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Factures à établir	3 737,57
Cotisations à recevoir	0,00
Dons Rotary à recevoir « espoir en tête »	102 607,00
Intérêts courrus à recevoir	9 426,61
TOTAL	115 771,18

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Montant
Exploitation	18 629,79
TOTAL	18 629,79

Note n° 7 Engagements hors bilan

Engagements reçus	<u>Années</u>		<u>Montant</u>
Legs	2014		10.000
Legs	2014		10.494
Legs M.	2015		100.000
TOTAL			120.494

Les engagements de retraite ne sont pas valorisés en raison de leur montant non significatif.

Note n°8 Fonds dédiés

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
RECHERCHE				
- Fonds dédiés à la Recherche	11 306,70	94 379,43	0,00	105 686,13
- Fonds dédiés à la Recherche – Autres	49 277,21		30 000,00	19 277,21
Total Fonds dédiés recherches	60 583,91	94 379,43	30 000,00	124 963,34
SUBVENTIONS				
- Fonds dédiés Subvention	0,00			0,00
Total Fonds dédiés subventions	0,00			0,00
TOTAL	60.583,91	94 379,43	30 000,00	124 963,34

Note n°9 Autres informations

Lieu d'exploitation et nature de l'activité :

Le siège de la « Fédération pour la Recherche sur le Cerveau » est au 28 rue Tronchet (75009).

La Fédération a été déclarée à la Préfecture de Paris le 14 février 2000 (JO du 19 février 2000) et a pour objet :

- de fédérer des actions d'associations dédiées à des pathologies neurologiques ;
- d'encourager et soutenir la recherche sur le cerveau et l'ensemble du système nerveux ;
- de mobiliser des ressources additionnelles pour le financement de la recherche dans le domaine des pathologies du cerveau et du système nerveux ;
- de contribuer au financement de la recherche sur le cerveau et le système nerveux :
 - o par l'intermédiaire d'aides accordées directement à des équipes de chercheurs en privilégiant les recherches transversales,
 - o par des versements aux membres fondateurs pour soutenir les recherches sur les pathologies neurologiques auxquelles ils se consacrent.
- de promouvoir l'information et la sensibilisation du grand public, des milieux institutionnels et professionnels, à la cause de la recherche sur le cerveau, le système nerveux et leurs pathologies.

Pour réaliser l'objet social précité, la FRC organise chaque année une campagne nationale d'information afin de sensibiliser le grand public à un soutien financier (collectes, dons sous le label "neurodon",...) et pour permettre l'attribution de crédits de recherche, la publication de documents d'information, et l'organisation de colloques, congrès, ou séminaires.

Sa durée est illimitée.

La FRC se compose :

D'associations, fonds de dotation ou fondations qui se consacrent au soutien aux personnes atteintes de pathologies neurologiques ou psychiatriques et/ou au financement de la recherche sur ces mêmes pathologies, en distinguant :

1. Les cinq associations et fondations qui constituent les « membres fondateurs », à savoir :

- L'Association France Alzheimer (21 bd Montmartre – 75002 Paris)
- La Fondation pour l'Aide à la recherche sur la sclérose en plaques (Fondation ARSEP – 14, rue Jules Vanzuppe 94200 Ivry sur Seine)
- L'Association pour recherche sur la sclérose latérale amyotrophique (21 rue La Charrière – 75011 Paris)
- La Fondation française pour la recherche sur l'épilepsie (28 rue Tronchet 75009 Paris)
- L'Association France Parkinson (4 avenue du Colonel Bonnet – 75016 Paris)

2. Les autres associations, fonds de dotation et fondations poursuivant des objectifs similaires à ceux visés ci-dessus et dont la demande d'adhésion devra être agréée par le Conseil d'administration.

3. De personnes physiques ou morales agréées par le Conseil d'administration, en raison des services (contribution matérielle, financière ou morale) qu'elles ont rendus ou sont susceptibles de rendre à la FRC.

Les principales ressources récurrentes de la Fédération sont issues de la générosité du public et sont constituées en 2015 comme suit :

▪ Les Cotisations des adhérents pour :	12.000 €
▪ Les dons divers pour :	937 811 €
▪ Les Mécénats d'entreprises pour :	50.000 €
▪ Les Legs et donations pour :	27 €
▪ Les dons « Rotary » pour :	1.100.497 €
▪ Les dons « Rotary Club » pour :	29.920 €

Contributions volontaires en nature

Les contributions en nature des bénévoles apportées ne sont pas valorisées dans les comptes présentés dans la mesure où aucune méthode n'a été retenue.

Les prestations et dons en nature figurent en bas du compte de résultat pour un montant de 41.980 € qui concerne les actions de communication.

Dette provisionnée pour congés à payer :

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les charges à payer.

Provision pour indemnités de fin de carrière

L'association n'a pas comptabilisé de provision et a mentionné, en engagement hors bilan, que le montant de la provision pour indemnités de fin de carrière est non significatif.

Volontariat associatif

L'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif a conduit à retenir, au titre des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés : Président, Vice-Président, Secrétaire Général. Ces personnes ne perçoivent aucune rémunération ni avantage en nature.

Note n°10 **Compte Emplois / Ressources- 2015**

Bilan au 31/12/2015

COMPTE EMPLOIS / RESSOURCES

[illegible]

Le présent tableau ne tient pas compte des contributions volontaires qui n'ont pas été valorisées.

Note n°11 **Compte Emplois / Ressources 2015 détaillé**

MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS ET SERVICES			
	41 590		
TOTAL GENERAL CHARGES	2 250 071		
PRESTATIONS ET DON EN NATURE			
TOTAL GENERAL PRODUCTS			2 250 071

Le Compte d'Emplois des Ressources a été établi en application des règles comptables en vigueur dans l'Association.

Pour mener à bien ses missions, l'Association dispose d'un certain nombre de ressources d'origine mixte. Elle bénéficie à la fois de fonds issus de la générosité du public et de fonds privés.

Ressources collectées auprès du public :

Dons et Legs collectés : ce sont les dons et legs collectés affectés ou non affectés.

Autres Fonds Privés : ce sont les cotisations des membres et les Mécénats d'entreprise affectés

Pour les besoins spécifiques de CER, des principes comptables particuliers ont été mis en œuvre :

La répartition analytique de certaines charges notamment les frais de personnel qui font l'objet d'une analyse fonctionnelle permettant de définir de manière globale la répartition de chaque salarié en fonction de la nature de son travail,

La répartition des emplois financés par les ressources provenant de l'Appel à la Générosité du Public (AGP) affectée prioritairement aux missions sociales et aux frais de recherche de fonds, et pour le reliquat au financement partiel des frais de fonctionnement.

Au 31 décembre 2015, figure au CER une ressource non utilisée d'un montant de 70.000 € correspondant à un don reçu en Décembre 2015 non affecté. Cette ressource est reportée sur l'exercice 2016 pour une utilisation en missions sociales

Les dépenses pour les missions sociales (hors affectation des frais de fonctionnement) représentent :

Les subventions accordées à la recherche : 1.459.197 €

Les dépenses engagées pour la promotion de la Société Neurosciences (10.000 €), celles relatives à la Promotion, l'Information et la Sensibilisation de tous publics qui s'élèvent à 50 432 € et les dépenses du Site Internet et la Communication Digitale pour un montant de 37.907 €.

Les dépenses pour la recherche de fonds concernent les frais événementiels Neurodon et les collectes terrain qui s'élèvent à 29 009 €, et les dépenses de marketing direct à 105 834 €.

Toutes les autres dépenses, y compris les frais de personnel, qui s'élèvent à 377.445 €, sont réparties proportionnellement au temps passé par le personnel à chaque activité de la FRC, comme suit :

aux missions sociales pour un montant de 110 805 €

aux frais de collecte pour un montant de 86 694 €,

et aux frais de fonctionnement pour un montant de 179.946 €.